



Qui prends en charge la réparation des volets

Par **christine**, le **25/03/2008 à 18:14**

suite a une bourrasque de vent , le crochet qui tenait le volet s'est arraché et le volet en tapant contre le mur s'est complètement cassé, est ce au propriétaire à payer la réparation du volet

Par **Erwan**, le **25/03/2008 à 21:52**

Bjr, rnrnà priori, s'il n'y a pas de faute de votre part, c'est au bailleur de réparer.
rnrnCependant, l'assurance doit prendre celà en charge.

Par **christine**, le **26/03/2008 à 12:31**

merci , je vais voir avec mon assurance

Par **Erwan**, le **26/03/2008 à 21:02**

Bjr, rnrnsi le dommage est dû aux intempéries et ne constitue pas un dommages locataif, c'est plutôt à l'assurance du bailleur de prendre en charge.